



ARRÊTÉ N°019/2025

ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade - Année 2025

CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX

Accès au grade d'adjoint technique territorial principal de 1ère classe

Le Maire de la Commune de POSES

VU :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales
- Le Code Général de la Fonction Publique,
- Le statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux

ARRÊTE

Article 1^{er} : Le tableau d'avancement au grade d'adjoint technique territorial principal de 1ère classe pour l'année 2025 est fixé comme suit :

Agent/Situation d'origine	Rang	Date d'effet
Mme HACQUIN Virginie, adjoint technique territorial principal de 2ème classe Echelon : 10 par ancienneté	1	01/05/ 2025 Favorable
M. SERVANT Arnaud, adjoint technique territorial principal de 2ème classe Echelon : 08 par ancienneté	2	01/05/ 2025 Favorable

Total promouvables : 2

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 1

Total promus : 2

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 1

Article 2 :

Le présent acte sera transmis au Président du Centre de Gestion de l'Eure, par téléversement sur la plateforme Agirhe.

Fait à POSES, le 3 avril 2025

*Le Maire,
Georgio LOISEAU*



Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télerecours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr